



Communiqué de presse
Jeudi 28 mars 2024

État des lieux du secteur photovoltaïque en Bretagne Au regard du diagnostic, la Région veut miser sur la formation professionnelle

Mardi 26 mars, la Région a présenté à près de 150 personnes les résultats d'une étude s'intégrant dans sa stratégie de développement du secteur photovoltaïque en Bretagne. Constituée de deux volets, l'enquête menée par Observ'ER en partenariat avec la Région, Bretagne Développement Innovation et Atlansun, s'est appuyée sur un diagnostic détaillé de la filière photovoltaïque réalisé auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Si le premier volet a permis de caractériser et d'identifier les forces et faiblesses du secteur, le second a mis en avant la nécessité d'accélérer la promotion de cette filière d'avenir pour attirer et former aux métiers du solaire.

La Bretagne dispose d'un tissu complet de **255 entreprises** réparties sur les différents maillons d'activité de la filière auxquels s'ajoutent **29 acteurs institutionnels** et organismes professionnels intervenant dans la formation, la recherche ou l'information.

Si un pôle fort de compétences se dégage sur **la conception et l'exploitation des sites** (bureaux d'études et développeurs de projets), la partie industrielle n'est pas absente pour autant, avec notamment deux acteurs d'envergure : **Recom Sillia et OKwind**.

Selon les d'indicateurs socio-économiques, le nombre estimé d'emplois directs s'élève à **1 830 équivalents temps plein (ETP)** et **le chiffre d'affaires à 529 M€** en 2022. L'activité régionale se concentre principalement en Ille-et-Vilaine qui représente 54 % des emplois et 69 % du chiffre d'affaires global.

Tous les acteurs bretons du photovoltaïque devront se mobiliser pour atteindre les cibles inscrites en 2020 par la Région dans son **Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)**. La Bretagne vise à **fin 2030** un parc de puissance électrique solaire de **1 890 MWc** puis de **4 300 MWc** à fin 2050, contre **576 MWc fin 2023**. Ces objectifs constituent le socle d'**Heol Breizh, feuille de route bretonne de l'énergie solaire photovoltaïque** qui se décline en **trois axes d'intervention** destinés à accompagner cette montée en puissance : soutenir le développement de la filière bretonne, massifier l'usage du solaire et accompagner les territoires dans leur transition solaire.

2^e volet de l'étude : former et répondre aux difficultés de recrutement des entreprises

Parmi les leviers identifiés pour accélérer le développement du parc solaire breton, celui de la formation et des réponses à apporter en la matière aux entreprises. A partir d'entretiens menés auprès d'un panel d'entreprises et d'organismes de formation en Bretagne, Observ'ER a dressé un état des lieux sur les difficultés rencontrées et sur les parcours déjà mis en place par la Région.

Le principal point bloquant étant l'accroissement du réseau des installateurs qualifiés en Bretagne, La Région a financé **deux sessions de formation à titre expérimental à Quimper**. De plus, toutes les **formations d'électriciens et de couvreurs** du programme régional intègrent désormais un **module photovoltaïque**. La Région souhaite pérenniser ses actions de formation continue et les essayer sur tout le territoire à partir de **septembre 2024**.

La réflexion sur la thématique de **l'attractivité de la filière au niveau de la formation et de l'emploi** se poursuivra par un **atelier le 4 avril prochain** en présence de professionnels du secteur.

L'étude est disponible sur le site d'[Observ'ER](https://observ-er.org).

Contacts presse : Région Bretagne – Service presse : 02 99 27 13 54 ou presse@bretagne.bzh
Observ'ER - Frédéric Tuillé : 01 44 18 73 51 ou frederic.tuille@energies-renouvelables.org